

Réf: Dossier 294670

Avis de constitution

SOCIETE « L'UNIVERS DES DELICES »

Siège Abidjan, Cocody, 2 plateaux, Lot 566, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'UNIVERS DES DELICES »

Objet : Boulangerie, Pâtisserie, Restaurant , Glacier, Diverses prestations .

Et pour la réalisation de l'objet social :

-Acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise en participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, 2 plateaux, Lot 566, Ilot 68

Dirigeant(s) M SOHOU LANHIN GOUNOUCOUEI RODRIGUE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02682 du 13/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15380/GTCA/RC/2024 du 13/03/2024

